



**Demande de publication
d'informations formulée dans le
cadre du cahier des charges
PNTHD - RIP**

**Coordonnées du porteur du projet :**

NOM : SIEDA

Adresse postale : 12 rue de Bruxelles – BP 3216 – 12032 RODEZ Cedex 9

Tel : 05 65 73 31 60

Fax : 05 65 73 31 59

Mail : sieda@sieda.net

Site internet : www.sieda.fr

Cartographie du territoire couvert par le projet faisant l'objet d'une demande d'aide auprès du FSN

L'ensemble du département de l'Aveyron à l'exception des communes suivantes :

- Druelle
- Le Monastere
- Luc Primaube
- Millau
- Olemps
- Onet le chateau
- Rodez
- Sebazac Concoures
- Ste Radegonde

Modalité de consultation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de l'Aveyron

Le SDTAN est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.sieda.fr/Documents/SDTAN%20Aveyron_web.pdf

Modalités à suivre pour un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer lui même un réseau à haut et très haut débit :

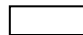

Il devra informer le SIEDA par lettre recommandée à l'attention de Mr le Président. L'objet du courrier devra être le suivant « Intention investissement réseau haut ou très haut débit ».

Les éléments suivant devront être joints au courrier :

- Cartographie précise du territoire concerné
- Emplacement des points de mutualisation pressentis
- Planning de déploiement des réseaux

Carte du département de l'aveyron couvert par le Réseau d'Initiative publique :

Légende :

-  Zone non concerné par RIP
-  Zone concerné par le RIP

